

Fiche d'inscription pour les cours de danse

Nom(s) de ou des enfants : _____

Prénoms(s) de ou des enfants : _____

Jour(s) de cours : _____

Heure(s) de cours : _____

Date(s) de Naissance : _____

Règlement :

Total de la cotisation annuelle : -----€

Chèque(s) à l'ordre de : Ecole de Danse Caroline Jolivot (en 1/2/3 ou 4 fois)

Possibilité de prélèvement le 01 octobre, en une seule fois .

Nombre de chèques :-----

Chèques déposés à la banque les :

- 01/10
- 01/01
- 01/04
- 01/07

Facture pour votre entreprise au nom de : _____

Vous certifiez avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'École de Danse (*page suivante*)

Vos coordonnées :

Nom de la mère s'il diffère de celui de l'enfant inscrit : _____

Mail 1 _____

Mail 2 (parents vivant séparément) _____

Portable, joignable pendant les cours : _____

Commune : _____

Règlement Intérieur :

Les cours de danse sont un engagement à l'année.

- Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.
- Le certificat médical est obligatoire pour toutes les nouvelles inscriptions et conseillé pour les réinscriptions.
- En cas d'arrêt des cours de danse pendant l'année, les cours ne seront pas remboursés.
- Si des cours doivent être annulés pendant l'année, ils seront remplacés ultérieurement, sauf en cas de : vigilance orange météo, pandémie longue durée, lors de voyages scolaires si le nombre d'élèves est insuffisant et jours fériés.
- Toute absence prolongée doit être signalée au professeur.
- La tenue de danse est obligatoire, demandez conseil au professeur.
- Les cheveux doivent être correctement attachés.
- L'école de danse décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets de valeur.
- !!! Les élèves doivent attendre calmement avant le début de leurs cours .
- Respecter le protocole sanitaire mis en place à la rentrée dans les locaux d'Art Fit Studi'Eau.

Gala de Danse

L'association Terpsichore gère la préparation et les finances du gala de danse ainsi que les déplacements et les animations danse.

Le gala de danse est proposé sur trois jours plus les répétitions.

Les élèves participent aux trois représentations sauf avis contraire justifiée de la part des parents.